

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CENTRE ÉDUCATIF LE PLATINUM (2015) INC.	Numéro de permis 2015401	Date d'inspection Le 20 avril 2021	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carlo Di Bonaventura		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Les procédures relatives à la phase de rétablissement de la pandémie de Covid-19 ont été respectées lors de l'inspection.

Les enfants étaient engagés dans diverses activités éducatives pendant la visite.

original signé par  
Carlo Di Bonaventura

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 avril 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Renay Martin-Landry

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 avril 2021

\_\_\_\_\_  
Date